

*Article 21 du Règlement***LES SOINS MÉDICAUX**

## LA PÉNURIE DE PHYSIOTHÉRAPEUTES

**M. Stanley Hudecki (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale):** Monsieur le Président, alors qu'il y a un excédent de diplômés d'université et de collègues d'enseignement professionnel dans diverses disciplines en quête d'un emploi, on constate une pénurie alarmante et aiguë dans une profession paramédicale essentielle, soit celui de la physiothérapie. Le physiothérapeute est un des spécialistes bien formés qui ont un rôle prépondérant à jouer dans la réadaptation. Doté d'une bonne formation de base qui l'initie à la médecine, à la chirurgie et à l'obstétrique et lui permet de collaborer avec le médecin, il a recours à des exercices physiques et à divers moyens matériels particulièrement adaptés pour faciliter le rétablissement rapide du blessé et du malade. Malheureusement, un certain nombre de physiothérapeutes ont choisi de travailler dans des établissements sportifs où, à mon avis leurs talents sont sous-utilisés.

Je crains que, au niveau de l'enseignement postsecondaire, on ne soit lent à se rendre compte du véritable besoin de diplômés dans le domaine de la réadaptation et qu'on ne s'empresse guère à répondre à ce besoin. Pourtant, il y a des milliers d'étudiants bien motivés et pourvus des qualités requises qui attendent de recevoir la formation appropriée.

\* \* \*

**LES DROITS DE LA PERSONNE**

## LA SITUATION DU DISSIDENT SOVIÉTIQUE ANDREI SAKHAROV

**L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles):** Monsieur le Président, les membres de la Chambre des communes ont déjà exprimé à diverses occasions leurs inquiétudes au sujet du sort du dissident soviétique Andrei Sakharov. Nous avons prié le gouvernement de l'Union soviétique de mettre un terme à la persécution qu'il exerce contre M. Sakharov et contre sa femme Yelena Bonner. Or, leur état est maintenant critique.

Andrei Sakharov, exilé à l'intérieur, fait depuis longtemps la grève de la faim pour essayer d'obtenir, en désespoir de cause, que l'Administration soviétique délivre un visa de sortie à sa femme pour lui permettre d'aller chercher à l'étranger les soins médicaux qu'elle ne peut se procurer en Union soviétique.

Chose rare jusqu'ici, la collectivité internationale s'unit pour condamner la rigueur avec laquelle sont traités ces deux défenseurs des droits de l'homme, dont la vie est maintenant en danger. Congressistes, parlementaires, ministres des Affaires étrangères et chefs de gouvernements demandent eux aussi la libération des Sakharov. Il faut que le gouvernement du Canada proteste officiellement auprès de l'Union soviétique contre cette violation de l'Acte final d'Helsinki et de la déclaration universelle des droits de l'homme, il faut que nous demandions à nouveau au gouvernement de ce pays de libérer les Sakharov et de leur permettre d'émigrer, vers le pays de leur choix.

\* \* \*

**LA PORNOGRAPHIE**

## ON DEMANDE DES PEINES PLUS SÉVÈRES

**Mme Lynn McDonald (Broadview-Greenwood):** Monsieur le Président, nous nous réjouissons des dernières initiatives

prises aux États-Unis pour combattre la pornographie. Comme ce pays en est la principale source du matériel pornographique diffusé chez nous, toute mesure prise là-bas aura des retombées ici. Ces initiatives sont d'autant plus louables qu'elles vont au cœur du problème. L'amende maximale a été portée à \$100,000 pour une première infraction et à \$200,000 par la suite, ce qui enlèvera tout intérêt financier à cette industrie, puisqu'il s'agit véritablement d'une industrie.

Par comparaison, au Canada les amendes récemment imposées se sont limitées à quelques centaines de dollars. La pornographie continuera de prospérer à moins qu'on n'impose des amendes substantielles et d'autres sanctions monétaires par exemple, la suppression du permis d'exploiter. Enfin, l'initiative américaine est aussi louable en ce qui concerne l'application. Les autorités fédérales et locales ont joint leurs efforts pour mettre au point des méthodes permettant de poursuivre rapidement les délinquants. Nous en sommes encore loin au Canada. Deux comités et un sous-comité s'occupent de l'affaire.

Le Parlement pourrait participer à cette lutte en votant les modifications à la loi sur la radiodiffusion et en adoptant rapidement les dispositions du Code criminel concernant l'obscénité. Il faudrait être prêt à passer à l'action quand le comité Bradgley et le comité Fraser présenteront leurs rapports, afin que les provinces puissent emboîter le pas dès que nous connaissons ces recommandations et que pourrions appliquer sérieusement les mesures de la lutte contre la pornographie.

\* \* \*

**LES PARTIS POLITIQUES**

## LA COURSE À LA DIRECTION DU PARTI LIBÉRAL—LE CONCOURS DE COMPOSITIONS

**M. Doug Lewis (Simcoe-Nord):** Monsieur le Président, l'une des compositions gagnantes en vue de choisir les jeunes délégués de l'Ontario au congrès d'investiture libéral nous est tombée sous la main et je voudrais en donner lecture à la Chambre. Voici:

Mes parents qui sont de farouches partisans libéraux veulent que je sois délégué.

Ils disent que notre parti tiendra beaucoup de congrès d'investiture au cours des prochaines années mais que celui-ci sera le dernier, de mon vivant, où je pourrai voir de mes yeux un premier ministre libéral.

J'appuie toutes les propositions de John Turner sur le bilinguisme.

Ses éclaircissements ont été utiles, surtout quand on n'aime pas ce qu'il a dit la fois précédente. Il a eu le courage, au Québec, de dire qu'il était en faveur de la loi 101.

● (1410)

J'ai pu voir l'un de ses films sur l'art d'investir. Heureusement que je suis allé à la première car le lendemain, mes amis m'ont dit qu'on l'avait remplacé par «Autant en emporte le vent».

Mon père travaille au Canadien Pacifique, tout comme M. Turner et le sénateur «Six et Cinq».

Veuillez remercier M. Turner d'avoir créé ce concours objectif en vue de choisir les délégués des jeunes. Voilà de la démocratie.

J'ai eu peur quand M. Apps et M<sup>me</sup> Campagnolo ont menacé de mettre de l'ordre dans le parti libéral. Maintenant que je suis assuré d'être délégué, je sais que rien n'a changé.